

<http://www.snetap-fsu.fr/Mobilisation-le-29-septembre-pour.html>



# Retraités : Mobilisation le 29 septembre

- Métiers - Retraité.e -

Date de mise en ligne : vendredi 23 septembre 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Pour une véritable revalorisation de nos retraites et pensions de s le 1er octobre 2016 ))**

**Les 9 organisations syndicales ont fait une conférence de presse le lundi 19 septembre et préparent un colloque qui aura lieu fin novembre à Paris et qui comportera 2 tables rondes :**

- **la 1ère sur la place du retraité dans la société et**
- **la seconde sur le pouvoir d'achat.**

[Lettre des retraités à Marisol Touraine](#), Ministre des Affaires sociales et de la Santé.

[Imprimer le tract](#)

## **Nos pensions une nouvelle fois gelées au 1er octobre 2016 !**

C'est ce que prévoit la commission des comptes de la Sécurité sociale. Après le décalage de la date de revalorisation des pensions de janvier à avril sous le gouvernement Sarkozy, la loi Touraine de janvier 2014 a reporté cette revalorisation d'avril en octobre et modifié les règles. Aucune revalorisation en 2014. Seulement 0,1% en 2015. Il faut remonter au 1er avril 2013 pour retrouver une simple prise en compte de l'inflation.

Le MEDEF a obtenu le blocage de fait des régimes complémentaires pour 3 ans, en ne revalorisant qu'un point en dessous de l'inflation.

## **Les pensions reculent par rapport aux salaires**

Jusqu'aux « reformes » de 1993 et 2003, les pensions du privé et du public évoluaient en fonction des salaires. Depuis l'indexation sur les prix, le décalage avec les salaires s'accroît, de 1,4 à 1,8 % par an, sur le dos des personnes retraitées qui subissent un décalage de leur niveau de vie et une paupérisation pour tous.

## **Une cascade de mauvaises mesures fiscales**

Le gouvernement a supprimé les mesures fiscales dont bénéficiaient les parents isolés et les veuves et veufs ayant eu un enfant, de même que la non-imposition de la majoration de 10% pour les retraités ayant eu au moins 3 enfants.

L'ensemble de la fiscalité, bien plus importante que l'impôt sur le revenu, pèse fortement sur les retraités, qu'ils soient imposables ou non : le poids de la TVA est proportionnellement plus lourd pour les plus pauvres. La CASA, prélevée sur les retraites et pensions des retraités imposables, reste encore en partie de tournée de sa fonction (environ 350 millions d'euros pour 2015).

## **Des milliers de retraités n'ont plus les moyens de se soigner.**

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, très insuffisante dans son contenu, tarde à se mettre en place. Hôpital, centre de soins sociaux, bureau de poste, transports... On ne compte plus les fermetures de services publics. Les personnes âgées, surtout en zone rurale, souffrent principalement de cette dégradation.

## **De fendre le pouvoir d'achat et non les cadeaux aux marchés financiers**

Quand le gouvernement ne cesse de répéter que la croissance est en train de redémarrer, celle-ci risque d'être freinée par la baisse des revenus de retraités qui consommeront moins ! C'est justement le retour de croissance qui peut rétablir l'équilibre des comptes publics.

Dans le même temps, les gouvernements successifs n'ont cessé de multiplier les cadeaux fiscaux et parafiscaux aux entreprises et marchés financiers, provoquant un manque à gagner pour les finances publiques. La France est un pays riche où ne cessent de s'accroître les inégalités. Près de 10 % des retraités survivent sous le seuil de pauvreté.

Le 29 septembre, ensemble, nous vous appelons à vous mobiliser :

Pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.

Pour une pension au moins égale au [SMIC](#) revendiqué pour une retraite complète.

Pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions, la baisse de la CSG des retraités et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités : la 1D2 part fiscale et l'exonération des majorations familiales.

Pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.

Pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, soins, etc.).